

Memento

Contact...

Pôle Education Jeunesse

Veronique Faure

- Tél. 04 74 71 49 65

- contactmairie@mairie-larbresle.fr

www.mairie-larbresle.fr

- contactmairie@mairie-larbresle.fr

www.mairie-larbresle.fr

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h30 - 7h30 - 8h20 gendarmerie	7h30 - 8h20 gendarmerie	7h30 - 8h35 gendarmerie	7h30 - 8h20 gendarmerie	7h30 - 8h20 gendarmerie
8h30 - 8h30 - 11h30 enseignement	8h30 - 11h30 enseignement	8h45 - 11h45 enseignement	8h30 - 11h30 enseignement	8h30 - 11h30 enseignement
11h30 - 11h30 restauration scolaire	11h45 - 12h30 gendarmerie	11h30 - 13h30 restauration scolaire	11h30 - 13h30 restauration scolaire	11h30 - 13h30 restauration scolaire
12h30 - 13h30 restauration scolaire	13h30 - 15h45 enseignement	13h30 - 15h45 enseignement	13h30 - 15h45 enseignement	13h30 - 15h45 enseignement
13h30 - 13h30 - 15h45 enseignement	15h45 - 16h30 : <i>clap</i>	15h45 - 16h30 : <i>clap</i>	15h45 - 16h30 : <i>clap</i>	16h30 - 18h gendarmerie
14h30 - 15h45 enseignement	16h30 - 18h gendarmerie	16h30 - 18h gendarmerie	16h30 - 18h gendarmerie	18h

Mon emploi du temps...

- contactmairie@mairie-larbresle.fr

www.mairie-larbresle.fr

- contactmairie@mairie-larbresle.fr

www.mairie-larbresle.fr



Ma rentrée scolaire à L'Arbresle !



- Maternelle -

Commune de
L'ARBRESLE

Ma rentrée 2014-2015 en maternelle

En septembre, L'Arbresle appliquera la réforme des rythmes scolaires.

Les évolutions.....

- Les élèves conservent le même nombre d'heures de cours par semaine (24h), mais réparti sur 5 jours, du lundi au vendredi.
- La demi-journée supplémentaire se déroule le mercredi matin de 8h45 à 11h45.
- A l'issue de ces journées scolaires allégées, 45 minutes de Nouvelles Activités Pérисcolaires (NAP) sont proposées par la commune aux enfants de 15h45 à 16h30, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Ces NAP sont facultatives, gratuites et sur inscription.

Les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP).....

Elles respectent les objectifs
du Projet Educatif de Territoire :

- Respecter le rythme de tout enfant**
- S'épanouir avec les autres**
- S'ouvrir à d'autres horizons**
- Favoriser l'entraide**



Les NAP seront variées et ludiques, adaptées à l'âge de chaque enfant : yoga, arts plastiques, activités manuelles, contes, jeux...

L'ensemble des activités débutera au plus tard le 15 septembre.

La 1^{ère} quinzaine de septembre sera dédiée à la constitution des groupes et à la mise en place des NAP. Une garderie gratuite sera proposée aux horaires des NAP.

Les NAP seront organisées sur 3 sessions dans l'année :

- du 15/09 au 19/12/2014 (12 semaines)
- du 5/01 au 10/04/2015 (12 semaines)
- du 27/04 au 3/07/2015 (10 semaines)



Les enfants seront répartis en groupes et participeront chaque jour de la semaine à une activité différente.

Exemple.....

Lucas, du groupe « A », écoutera le lundi des contes, le mardi il fera du tennis, le jeudi un parcours gymnique et le vendredi des jeux pendant tout le 1^{er} trimestre. Le 2^e trimestre, il participera à d'autres activités.



Les intervenants.....

Partenaires associatifs, enseignants, intervenants sportifs et informatique, ATSEM, personnel municipal formé pour cela et intervenants extérieurs assureront un encadrement de qualité. **Ils ont pour cela construit une progression pédagogique, qui requiert l'assiduité de chaque enfant.**



Les inscriptions.....

Inscrivez votre enfant dès aujourd'hui pour la période allant du 15 septembre au 19 décembre.

- Toute inscription **engage la présence de l'enfant jusqu'à 16h30** sur la période et aux jours choisis.
- Chaque **absence** ponctuelle devra **obligatoirement faire l'objet d'une information auprès du service scolaire** au moins 24h avant, en appelant au 04 74 71 49 65.
- Avant chaque trimestre, il vous sera proposé d'inscrire votre enfant pour la session suivante.
- **Pour désinscrire** votre enfant, merci de prendre contact avec le service scolaire au 04 74 71 49 65, au moins 24h avant.